

Procès verbal du conseil d'école du jeudi 16 mars 2017

Horaires : 19h30-21h30

Personnes présentes

Madame PAIGNE-TROTIN Sophie	Représentante parents d'élèves CP
Madame FISSON Vanessa	Représentante parents d'élèves MS-GS - CE2
Madame BEAUCHER Florence	Représentante parents d'élèves CE2
Madame ALIX Candy	Représentante parents d'élèves MS-GS et PS
Madame MAURICE Sylvie	Représentante parents d'élèves CM1-CM2
Madame DUFEIL Anne-Marie	Représentante parents d'élèves PS-CE2

Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Madame LEDORMEUR Claire	Adjointe aux Affaires Scolaires
Monsieur MAMDY Alexandre	Adjoint aux Affaires Scolaires

Tous les membres de l'équipe enseignante
Mme LALLART Cécile (remplaçant Mme Julie MILLER)

Personnes excusées

Monsieur VINÇOT	Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Madame MILLER Julie	Enseignante TPS-PS

Ordre du jour

- *Rentrée 2017 : fermeture conditionnelle*
- *Présentation et vote des règles de vie sur la cour de récréation*
- *Bilan financier de l'association RER, maintien du RER, budget prévisionnel pour 2017?*
- *SRAN printemps 2017*
- *Actions pédagogiques menées au sein des classes*
- *PPMS : 2^{ème} exercice*
- *Fête de l'école*
- *Questions diverses des représentants des parents d'élèves*

1) Rentrée 2017 : fermeture conditionnelle

L'école fait l'objet, dans le cadre de la carte scolaire, d'une fermeture conditionnelle de classe.

A la rentrée 2017, les élèves seront en conséquence répartis sur cinq classes au lieu de six.

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale procédera alors au comptage des effectifs le jour de la rentrée des classes ou le lendemain. Ce comptage sera ensuite remonté à l'Inspection Académique qui décidera de la réouverture ou non de la sixième classe dans les jours qui suivent.

1219 habitants à Vieux-Vy, au dernier recensement (en augmentation). Le nombre d'élèves ne peut qu'augmenter, pour Mr Le maire

13 départs de CM2, pour 2017-2018

18 départs de CM2, pour 2018-2019

Mme Letort Stéphanie va donc partir, à la fin de l'année scolaire. Si la classe ouvre à nouveau, ce ne sera pas forcément Mme Letort qui prendra le poste du 6^{ème} enseignant.

Important : inscrire les futurs élèves (TPS et PS) le plus rapidement possible. Nous comptons sur les parents pour mobiliser les futurs parents à inscrire leur enfant le plus vite possible.

Les TPS doivent venir le jour de la rentrée pour être comptabilisés, par l'Inspecteur.

Le conseil municipal va prendre position par rapport à la fermeture conditionnelle d'une classe.

2) Présentation et vote des règles de vie sur la cour de récréation

Suite à de nombreux incidents qui se sont déroulés sur la cour de récréation durant les temps scolaires ou périscolaires, l'équipe enseignante propose aujourd'hui un règlement concernant la cour de récréation.

Présentation de ces nouvelles règles. Vote du règlement, à l'unanimité.

Ce règlement sera distribué aux élèves et aux familles. Il sera étudié dans chaque classe.

Bonne visibilité sur la grande cour de récréation, pour les enseignants.

Le passage aux toilettes n'est pas facile pour les enfants plus jeunes. Instauration d'un collier. 4 colliers maximum, en même temps.

Le « vivre ensemble » est difficile. Apprendre à jouer ensemble (de la GS au CM2) et à se respecter.

Les récréations sont parfois alternées, mais le bruit des enfants sur la cour peut gêner les autres classes qui travaillent.

Les CM1-CM2 ne sortent qu'à 11h00, un quart d'heure plus tard que les autres classes, pour éviter que les GS présents sur la cour soient « intimidés » face aux grands.

Les enseignants ont pour objectif que chaque élève puisse trouver sa place et que ça ne soit pas « la loi du plus fort. »

Planning de jeux de cour. Chaque classe a un temps pour le ballon.

« Accroche-décroche » est un jeu, par exemple, qui fonctionne bien. Jeu abordé lors des séances de motricité.

20 min de récréation.

Le jeu de football est possible, le mercredi, mais pose des problèmes de « vivre ensemble ».

Lundi : jeux de ballon (CE2-CM1-CM2) (pied non autorisé)

Mardi : échasses et pédalos, échelle de corde

Jeudi : jeux de ballon (GS-CP-CE1)

Vendredi : Jeux libres, la marelle, l'alphabet

Beaucoup de conflits, d'énervements après le temps de cantine.

Les familles seront convoquées par la directrice si le règlement n'est pas respecté, à plusieurs reprises sur le temps scolaire.

Le Maire insiste pour rappeler que le soutien des familles envers les enseignants est primordial. Le cadre doit être rassurant. Le respect des règles est essentiel.

Le Maire fait le constat de familles désœuvrées, face à l'éducation de leurs enfants. Accepter de se faire aider, même si ce n'est pas simple de faire cette démarche.

3) Bilan financier de l'association RER, maintien du RER, budget prévisionnel pour 2017?

A) Bilan piscine année 2016

Dépenses

Entrées piscine	4562,00
Transport	3268,00
Autres frais	63,70
Total	7893,70

Recettes

Gahard	2245,63
Vieux-Vy	1862,23
Sens de Bretagne	4326,94
Excédent 2015	73,80
Total	8508,60

Excédent : 614,90

B) Budget prévisionnel janvier à juillet 2017

Dépenses

Entrées	19	150,00	2 850, 00
Transports	19	98,00	1 862, 00
Total			4 712, 00

Recettes

Excédent 2016	614, 90
Reste à la charge des communes	4 097, 10 soit 28, 06 euros/élève

Il est décidé qu'il ne sera pas demandé de subventions aux communes pour régler les factures piscine pour la période de janvier à juillet 2017. Ces sommes seront réglées grâce à l'argent disponible sur le compte RER.

C) Réflexion sur le maintien du RER

Les trois écoles émettent le souhait de sortir du RER car il n'y a plus nécessité de mutualiser les transports et les créneaux piscine, les écoles ayant vu augmenter leurs effectifs.

Les séances restent mutualisées jusqu'à la fin de l'année scolaire c'est-à-dire de janvier à juillet 2017.

Les directrices de chaque école adresseront ensuite une demande de subvention à la municipalité de leur commune pour la période de septembre à décembre 2017. Elle concernera uniquement leur école.

L'association du RER sera donc dissoute à la fin de l'année 2017 et les comptes seront clôturés.

D) Budget prévisionnel septembre-décembre 2017

Afin que le car soit complet, les élèves de CE2 pourraient se joindre aux élèves de CP et CE1.

		P.U.	Total
Entrées	12 créneaux	150,00 €	1800,00 €
Transport	12 transports	100,00 €	1200,00 €

3000,00 €

Nombre d'élèves prévus (CP+CE1+CE2): 46
Soit 65,22 € par élève

4) SRAN

Depuis le 1^{er} février 2008, l'Education Nationale a mis en place un dispositif intitulé « Stages de remise à niveau ». Ces stages ont pour objectifs l'accompagnement des élèves fragiles et l'aide à la réussite des élèves. Ces stages, qui sont gratuits pour les familles, sont encadrés par des enseignants **volontaires**. Chaque stage peut accueillir 5 élèves.

Un stage de remise à niveau sera organisé sur 5 demi-journées, de 9h00 à 12h00, durant la première semaine des vacances de printemps. Il s'étirera en conséquence sur 15 heures et se déroulera à l'école de Vieux-Vy.

Les contenus travaillés avec les élèves seront centrés prioritairement sur des compétences en français et en mathématiques.

Ce stage sera encadré par Aurélie Godefroy. Il accueillera 5 élèves, scolarisés en CM1. Les parents ont été informés par le biais d'un courrier.

5) Actions pédagogiques menées au sein des classes

Maternelle :

Mercredi 22 mars 2017 : sortie à la caserne des pompiers de Sens-de-Bretagne. (trois pompiers bénévoles nous accueilleront) : lance à incendie, entrée dans le camion, uniforme, essayage d'un casque, position de sécurité...

Participation à l'animation, auteur-illustrateur VOLTZ, à la bibliothèque municipale.

Lundi 27 mars 2017 après-midi : Sortie à l'étang (uniquement les GS + GS de Mme Mortier), pour comparer les paysages en hiver et au printemps.

Jeudi 6 avril 2017 le matin : Spectacle à Liffré (maternelle + GS de Mme Mortier)

Jeudi 8 juin 2017, toute la journée : sortie à la ferme pédagogique à Poilley (maternelle + GS de Mme Mortier)

Elevage de coccinelles et chenilles

Séance de 5 courts-métrages au cinéma de St aubin du Cormier (bénévoles), **période 1**

MS puis GS : Visite de la boulangerie, **en février** : confection de pain avec le boulanger, bénévolement.

3 petits-déjeuners complets et équilibrés, en classe, dans l'année.

-Venue de nos correspondants de Rennes, **fin juin**.

GS-CP et CE1

Vendredi 7 avril : école d'autrefois

Jeudi 4 mai : CP et CE1 : Visite de la mairie à Vieux-Vy, avec Mr le Maire

Jeudi 11 mai : musée des Beaux-arts et course d'orientation au jardin du Thabor

Fin juin : rencontre avec les correspondants

CE1 : avec Ercé près Liffré

GS-CP : à Andouillé-Neuville

Piscine, 10 séances

Pendant les séances des CP, les 6 GS de Mme Mortier seront dans la classe de CE1, jusqu'à la récréation, puis avec les CM2, en tutorat, sur des outils informatiques, dans le but de créer un jeu (memory) pour leurs correspondants.

CE2-CM1

Clotilde Blanchard a repris, depuis le 1^{er} mars, à plein temps.

Course d'orientation, inter-classe, en fin d'année.

Mme Blanchard réfléchit à une sortie, suivant le budget restant.

CM1-CM2

Juin : Visite du collège de Saint-Aubin d'Aubigné (uniquement les élèves de CM2)

Juin : visite de la caserne de Sens-de-Bretagne. Idée de s'y rendre à vélo, dans le but de passer « le permis vélo », appelé A.P.E.R.

Mardi 20 juin 2017 : tournoi sportif à Sens de Bretagne

Mardi 27 juin 2017 : Visite du mémorial de Caen + un cimetière américain + 1 plage du débarquement

6) Présentation du PPMS

Un accident majeur (tempête, nuage toxique...) peut provoquer une situation d'exception laissant l'équipe enseignante et municipale isolée. Pour que nous soyons préparés à cette « gestion de crise », trois circulaires (n°2002-119, n°2015-205 et n°2015-206) demandent à ce que chaque école dispose d'un plan de mise en sûreté. L'objectif est d'être prêt à assurer la sécurité des élèves et des personnels en attendant l'arrivée des secours extérieurs. Le PPMS doit être adapté aux spécificités de l'école (risques majeurs, configuration des locaux).

Quels sont les risques majeurs pour notre école ?

Tempête

Transport de matières dangereuses

Risque sismique (niveau faible : 2)

Attentat ou intrusion externe (demande du DASEN en date du 29 février 2016 d'intégrer ce volet).

Trois exercices annuels sont désormais obligatoires. Le 2^{ème} exercice aura lieu le mardi 28 mars 2017 et concernera l'« Intrusion extérieure », seulement pour les élèves de l'école élémentaire. Pas pour l'école maternelle, pour le moment.

Le dispositif prévu sur l'école est le suivant :

En cas d'attentat ou d'intrusion extérieure : évacuation ou confinement.

Une sonnette vient d'être installée devant le bureau de la directrice et une sonnette sera installée devant l'école maternelle.

Le Maire rappelle que les attroupements sont interdits devant l'école. Les parents d'élèves doivent déposer leurs enfants et partir.

7) Fête de l'école

Elle aura lieu le dimanche 18 juin 2017. Thème de l'école : la danse

Une animation sur la danse a été demandée par les bénévoles « Les amis du livre » à la bibliothèque départementale.

8) Questions soulevées par les représentants des parents d'élèves

Garderie : Satisfaisant

Beaucoup d'activités mises en place les dernières années. Plus de petits groupes ; Enorme évolution à souligner. Plus d'espace, plus d'activités proposées. Achat de feutres.

Quelques tensions entre les petits et les plus grands.

Cantine : Satisfaisant

Les enfants ont le temps de manger. Passage aux toilettes, gilets jaunes et $\frac{3}{4}$ d'heure sur place. Quand les choses se passent moins bien, les enfants ont moins le temps de manger. Un enfant peut passer en dernier s'il ne répond pas à l'appel.

Les plus petits sont à part, sans être exclus, et sont plus tranquilles.

Les enfants sont responsabilisés : ils lavent les tables, débarrassent.

Pas de problème de sécurité, sur le temps du repas.

Des peintures ont été refaites dans la salle de restauration. Les enfants ne mangent jamais dans le noir. Espace lumineux.

Le niveau sonore est correct, il y a du bruit mais les enfants peuvent se parler. Certains enfants demandent du silence.

Beaucoup d'enfants se lèvent. Beaucoup de déplacements (remplir le pichet d'eau, aller voir ce qu'ils vont manger). Parfois, ils servent.

Un enseignant constate que les enfants s'agitent beaucoup dans la cour. 2 adultes sur place.

Le temps d'attente pour les toilettes est long (4 classes).

Le trajet du retour des enfants de l'école élémentaire : la sécurité inquiète les parents. 2 personnes pour 35 élèves.

Le Maire souligne que 9000 € de repas ont été facturés et que l'encadrement a été renforcé.

Tout le personnel de la mairie fait son possible pour que tout se déroule au mieux. Si un agent est malade ou absent, ce dernier est remplacé un agent en repos, la secrétaire ou le DGS.

Le maire souhaite souligner que ses employés sont très investis et des agressions verbales ont eu lieu sur le temps périscolaire, ce qui est interdit et choquant.

Monsieur le Maire rappelle qu'un fonctionnaire a des droits, comme porter plainte s'il se fait agresser par un parent, sur son lieu de travail.

Les parents doivent aller voir le Maire en cas de problèmes.

Tout parent peut aller à la cantine et acheter son repas.

Sensibiliser au gaspillage alimentaire ?

Le gâchis alimentaire : certains enfants mettent directement leur repas à la poubelle, ne goûtent pas. Un parent propose d'enlever la grande poubelle, au début du repas et la sortir à la fin du repas.

Mme Ledormeur propose une réunion ouverte à tous les parents ayant pour thème « Zéro gaspillage ». Cette réunion aura lieu un lundi, après les vacances de printemps. . Il serait question par exemple d'effectuer une pesée du gaspillage à la cantine. Un mot sera distribué dans les cahiers.

Serait-il possible de fixer des portemanteaux à la cantine ? Et à l'école maternelle (5 crochets) ?

Plus d'inscriptions que prévu en maternelle, en cours d'année.

Monsieur le Maire en prend bonne note.

Les parents peuvent-ils amener leurs enfants à 13h20 à l'école maternelle ?

Non, ce n'est pas possible.

Bilan du carnaval ayant eu lieu le premier samedi des vacances de février.

Le carnaval de l'APE a été bien organisé et bien sécurisé par la mairie. Très bonne ambiance. Dommage qu'il n'y ait eu qu'une quinzaine d'enfants présents. Les parents ont eu, quelques jours avant, le mot dans les cahiers ? Choix de date ? Premier jour des vacances... beaucoup de départs.

Budget de la mairie

Fournitures scolaires: 47, 69€ par élève par année scolaire.

Transports : 2000€

Travaux

Projet de la mairie : poser des « plateaux » pour faire ralentir les voitures. Des excès de vitesse ont été constatés.

Des voitures se garent où elles ne devraient pas. Des arrêts minute vont être installés, près de l'école.

Avenir de l'école

Devenir de notre école : Projet toujours d'actualité.

Un bureau d'études va effectuer une étude.

Réunion de la commission : début avril. Thème : les différents besoins en espaces.

Souhait de Mr le Maire : lancer l'étude le plus vite possible.

Le recensement vient d'être terminé : très bonne base.

Il serait souhaitable de terminer l'étude fin 2017.

Un investissement sur minimum 15 ans. La commune doit continuer à vivre. Attention aux emprunts.

Mars 2018 : Le conseil municipal votera le budget pour le devenir de l'école.



La Directrice